

## **Journées spéciales du Team-Jura**

### **CAHIER DES CHARGES / DIRECTIVES**

(valable pour l'organisation de trois matchs et plus)

#### **A CHARGE DE L'AJF**

- convocation des équipes
- convocation des arbitres
- paiement des arbitres
- convocation de la presse
- responsabilité complète de la partie sportive et administrative
- à disposition du matériel sanitaire (équipe samaritains si possible)

#### **A CHARGE DU CLUB ORGANISATEUR**

- organise les vestiaires de façon à gérer les équipes
- fournit le thé à la mi-temps des matchs
- fournit les boissons pour les arbitres
- tient une buvette avec possibilité de se restaurer durant toute la journée (principalement le repas de midi)
- met à disposition un endroit couvert pour les participants (équipes, dirigeants, parents)
- réserve durant toute la journée une table pour l'AJF environ 12 personnes
- met à disposition une sono convenable avec micro portatif, et fournit un speaker
- offre la gratuité des terrains

#### **Dispositions finales:**

Le club organisateur remettra 10 bons de repas au responsable AJF valables pour toute la journée. Les repas et boissons supplémentaires sont à la charge de l'AJF et de ses membres.

Une contribution de CHF 120.00 par équipe sera facturée à l'organisateur par l'AJF, elle sera utilisée uniquement dans le cadre des activités du football élite.

L'AJF ne répond pas des dommages causés par l'organisation de la manifestation, le club est tenu de s'assurer contre les conséquences de la responsabilité civile.

**Au nom de l'Association jurassienne de football :**

Etienne Cattin, Président du Comité central

Francis Périat, Président du Département juniors

AJF - 10 juin 2010 / Daniel Willemin